

COMMUNE DE MONTAUD

PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 06 juillet 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 06 juillet, à 20h30,

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis COLIN, maire.

Etaient présents : MM. Stéphane COING-BELLEY, Philippe DESPESSE, Michel MURDINET, Jean-Guy DREVETON, Camille VRIGNAUD, Laura LAMBERT, Olivier AUBRY, Benjamin GUINOT, Géraldine PONCET, Cécile REPILLET-MARTIGNE.

Absents excusés : M. Sébastien COING-ROY a donné pouvoir à Géraldine PONCET, Alain BOUCAUT a donné pouvoir à Cécile REPILLET-MARTIGNE, Hédi SLIM a donné pouvoir à Laura LAMBERT, Thibaut DEFRANCE a donné pouvoir à Benjamin GUINOT.

Secrétaire : M. Cécile REPILLET-MARTIGNE a été nommé secrétaire.

1/ **APPROBATION DU COMPTE RENDU**

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de sa séance du 1^{er} juin 2021 avec 10 voix Pour.

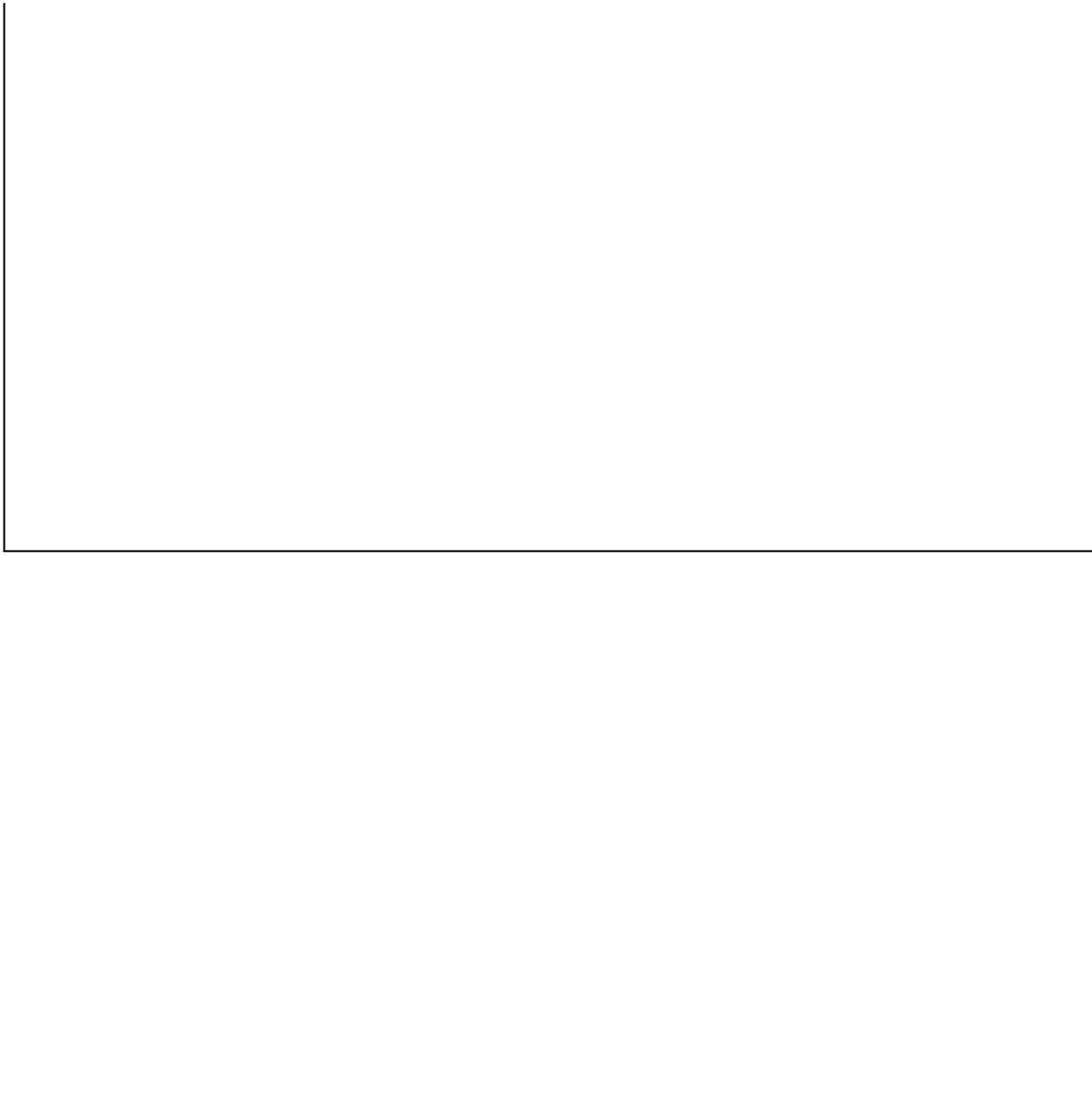
2/ ECOLE – RENOUELEMENT CONTRATS - Sports

Monsieur Jean-Guy Drevetton, adjoint en charge des affaires scolaires, INFORME le Conseil municipal des échanges à l'occasion du dernier conseil d'école concernant le renouvellement des activités sportives du lundi pour les enfants des classes de CP, CE et CM.

RAPPELLE le coût du vacataire et PROPOSE de renouveler ce contrat.

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, après vote par 15 voix Pour,

DECIDE de renouveler le contrat aux mêmes conditions qu'aujourd'hui.



COMMUNE DE MONTAUD

2/ ECOLE – RENOUELEMENT CONTRATS - Sorties Piscine

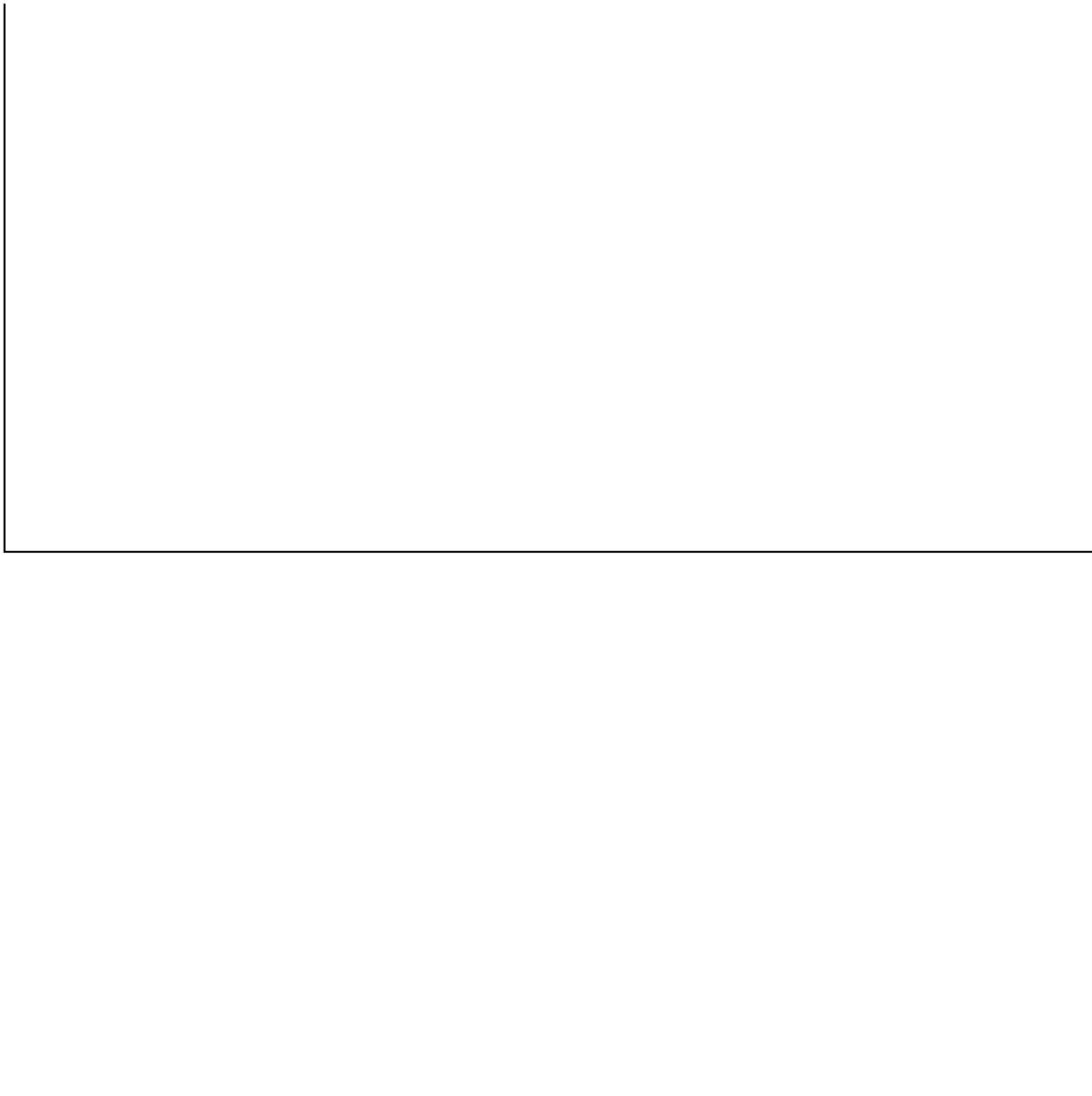
Monsieur Jean-Guy Drevetton, adjoint en charge des affaires scolaires, rappelle aussi les sorties Piscine et Propose le renouvellement de la convention avec la Commune de Sassenage.

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, après vote par 15 voix Pour,

DECIDE de renouveler l'activité piscine.

AUTORISE le Maire à signer la convention à passer avec la Commune de Sassenage pour la location des bassins avec maître-nageur,

CHARGE le Maire de retenir un transporteur pour les voyages vers la piscine et retour, selon les jours de mise à disposition du bassin.



3/ VERCORS-RESTAURATION

Monsieur Jean-Guy Drevetton, délégué de la Commune au sein de la SPL Vercors Restauration, DONNE connaissance des informations de la dernière réunion, notamment la participation due par les communes à la suite des déficits liés à la période COVID d'avril 2021. La perte totale s'élève à 47 850€.

Après plusieurs propositions, le choix de répartition se porte sur : 10% Actions et 90% Repas.

Il donne connaissance des montants dus par chaque collectivité.

Pour Montaud la participation est de 544,00€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Après vote avec 14 voix Pour, 1 Abstention,

DECIDE d'accepter de verser la somme de 544,00€ au titre de sa participation au déficit dû à la période COVID d'avril 2021.



COMMUNE DE MONTAUD

4/ ACHAT TERRAIN

Monsieur le Maire INFORME le Conseil municipal du projet de parkings au pied de la route de Bois Vert. Il rappelle les difficultés de stationnement rencontrées lors de la période COVID de ce printemps : nombreux véhicules, stationnement dans les entrées de chemin rural et propriété.

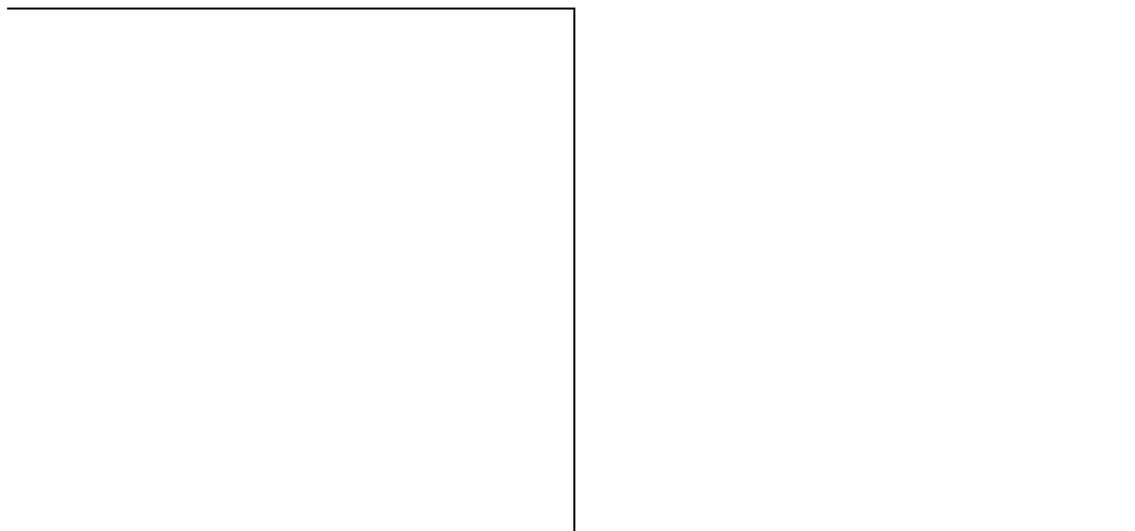
Il DONNE connaissance des différents éléments :

- Rencontre avec la propriétaire du terrain visé, parcelles A 1132 et 1120 d'une superficie de 835 m².
- Rencontre avec le propriétaire voisin en présence de la propriétaire de la parcelle, afin de connaître les limites (éviter les frais de géomètre)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Après vote avec 9 voix Pour, 4 Abstention et 2 Contre,

DECIDE l'acquisition du terrain avec acte administratif et NOMME Monsieur Stéphane COING-BELLEY notaire pour la constitution et signature d'un acte administratif.

Le prix du terrain est fixé à 584,50€ (835 m² à 0,70€ le m²).



4/ ACHAT TERRAIN & TRAVAUX

Monsieur le Maire INFORME le Conseil municipal du projet de parkings au pied de la route de Bois Vert. Il rappelle les difficultés de stationnement rencontrées lors de la période COVID de ce printemps : nombreux véhicules, stationnement dans les entrées de chemin rural et propriété.

Il DONNE connaissance des différents éléments :

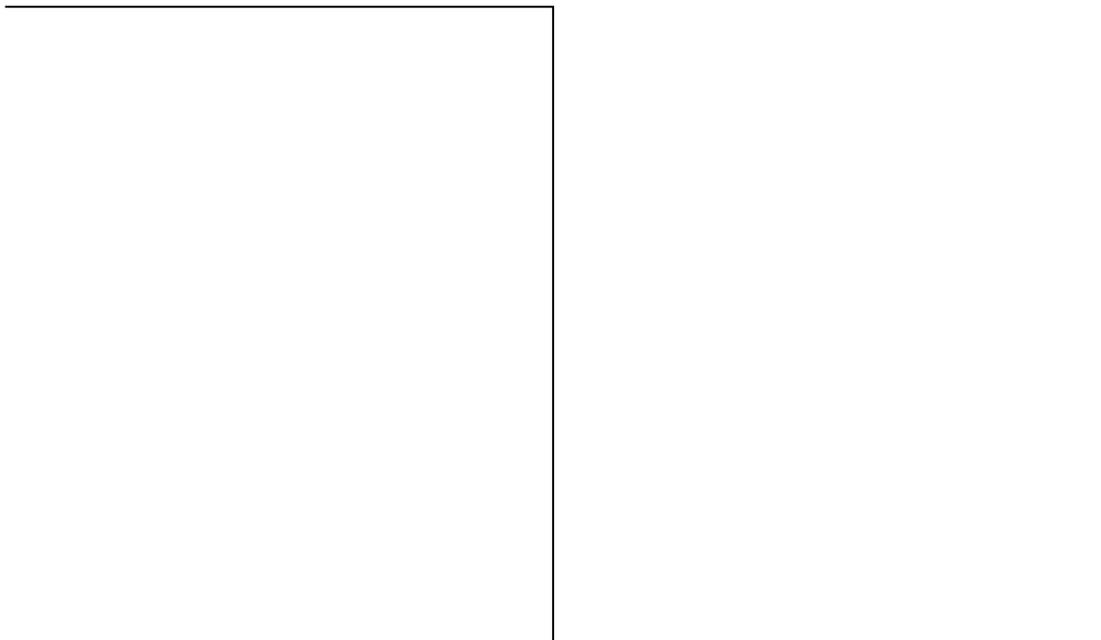
- Rencontre avec la propriétaire du terrain visé, parcelles A 1132 et 1120 d'une superficie de 813 m².
- Rencontre avec le propriétaire voisin en présence de la propriétaire de la parcelle, afin de connaître les limites (éviter les frais de géomètre)
- Demande de devis auprès de la société qui effectue les travaux des Siallières afin d'avoir une idée du prix des travaux nécessaires.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Après vote avec 10 voix Pour, 3 Abstention et 2 Contre,

SOLLICITE l'attribution d'une subvention pour la réalisation des travaux dans de bonnes conditions financières, pour un montant de travaux de 16 000€.

Ce parking est important tant pour la sécurité des promeneurs, professionnels de la forêt que pour le développement touristique de la Commune.

Une consultation d'entreprises sera lancée afin d'obtenir le meilleur prix.



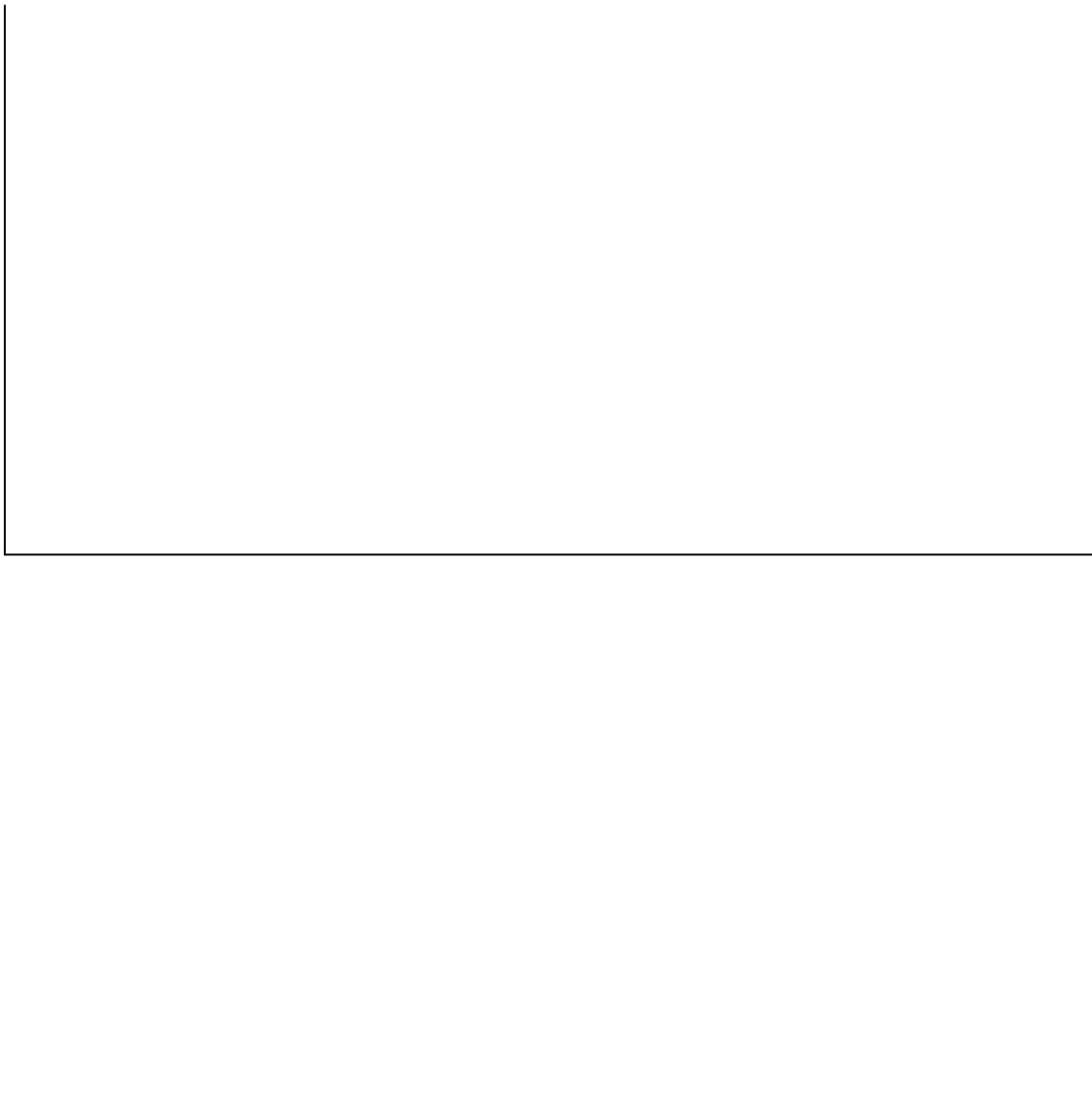
COMMUNE DE MONTAUD

5/ CONVENTION PYLONE ORANGE

Monsieur le Maire INFORME le Conseil municipal du projet de la société Orange concernant l'implantation d'un pylône téléphonique sur une parcelle communale, située aux Muets, parcelle n° 214.

Le dossier de consultation est à la disposition du public pendant un mois. S'il ne fait pas l'objet de fortes contestations, la société constituera une déclaration de travaux qui sera examinée en commission urbanisme avant réalisation du projet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
DEMANDE des compléments d'informations sur ce dossier. Ce nouveau pylône permet-il une couverture de l'ensemble de la commune ? Pourquoi un nouveau pylône ? possibilité de se fixer sur les pylônes existants ?
Transmettre la question Parc du Vercors : Stéphane donnera le nom de la personne à qui transmettre le dossier.



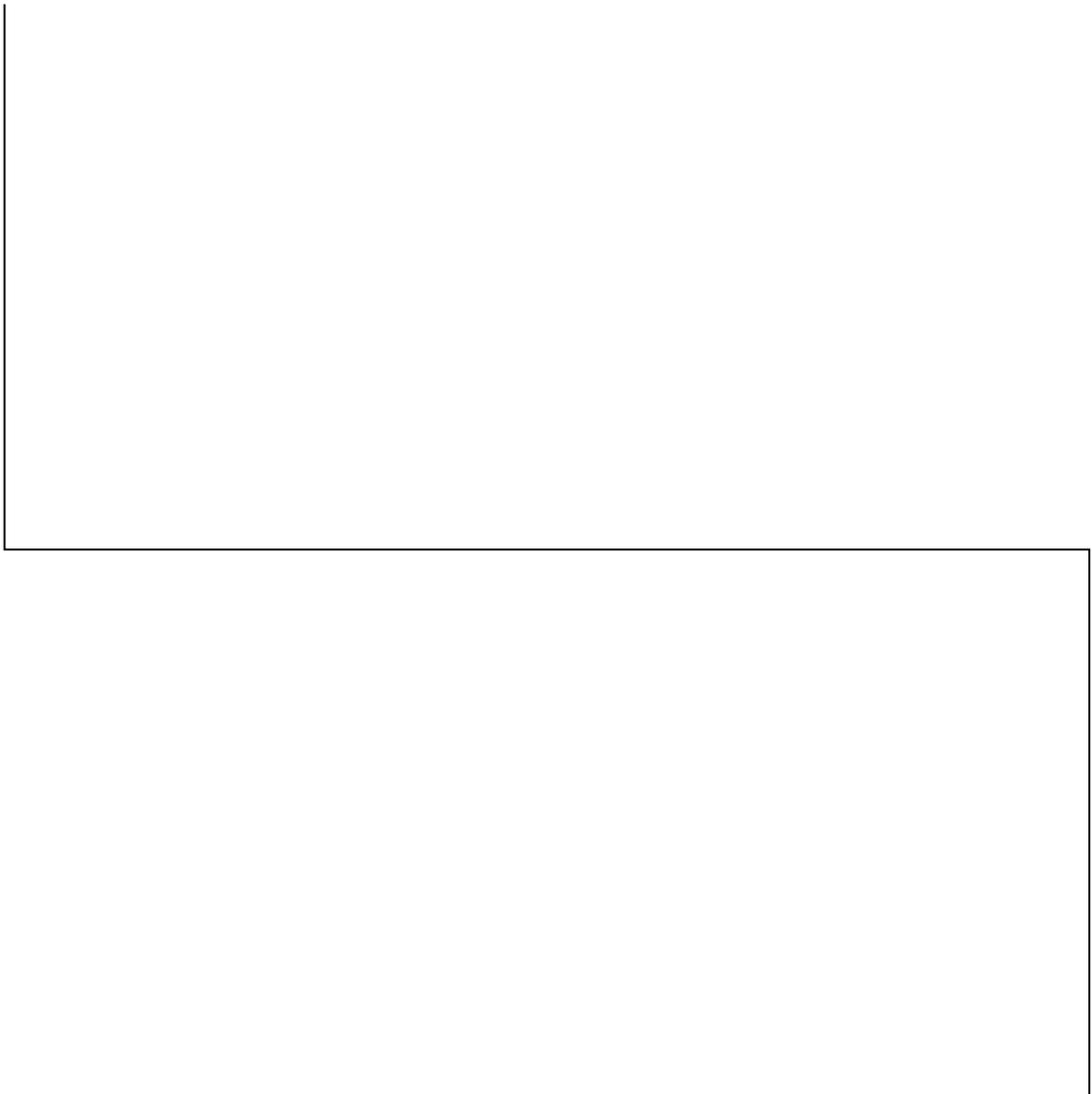
6/ CONSULTATION ARCHITECTES - LOCAL A SEL

La Commission a ouvert les propositions complétées par les architectes consultés, elle donne les résultats et propose de choisir l'atelier Archilind avec un devis de 4 600€ HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Après vote avec 14 voix Pour et 1 Abstention,

DECIDE de choisir l'atelier d'architecture Linda Repellin avec un devis de 4 600€ HT.



COMMUNE DE MONTAUD

6/ CONSULTATION ARCHITECTES - PLAN ECOLE 2

La Commission a ouvert les propositions complétées par les architectes consultés, elle donne les résultats et propose de choisir l'atelier Archilind avec un devis de 7 500€ HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Après vote avec 14 voix Pour et 1 Abstention,

DECIDE de choisir l'atelier d'architecture Linda Repellin avec un devis de 7 500€ HT.



8/ REMPLACEMENT SECRETAIRE

Pour donner suite à la publication de candidature pour le poste de secrétaire de mairie, à compter du 1^{er} janvier 2022, une équipe d'élus, maire, adjoints et conseillère municipale s'est constituée. Elle a reçu 18 candidatures et a retenu 8 candidates qu'elle a reçues en entretien individuel.

Après concertation, une candidate a été choisie et une période de « transfert des compétences » aura lieu de septembre à décembre 2021. Il convient d'ouvrir un poste pour accroissement temporaire d'activités pour cette période.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Après vote avec 15 voix Pour,

DECIDE la création d'un poste pour accroissement temporaire d'activités pour la période de septembre à décembre 2021. Cela couvrira la période d'accompagnement, dès le 1^{er} septembre 2021, en vue du remplacement de la secrétaire de mairie.

